



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application des articles L 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, le Maire convoque le conseil municipal à se réunir en séance publique ordinaire le :

Le mercredi 1^{er} juillet 2026
À 19 h 00 en Salle du Conseil d'Aurons

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2026 ;
- 2- Approbation de la convention de coopération 2026 portant sur la sauvegarde des massifs boisés entre les communes d'Alleins, Aurons, La Barben, Lamanon, Salon de Provence et Vernègues

La Maire d'AURONS,
Sophie KERNEN



Affiché le : 25 juin 2026